



Educateur.rice spécialisé.e ou Assistant.e Social.e (2 CDD)

I-PRESENTATION D'ASMAE – ASSOCIATION SŒUR EMMANUELLE

Asmae - Association sœur Emmanuelle est une ONG de solidarité internationale spécialisée dans le développement de l'enfant. Indépendante, laïque et apolitique, elle est ouverte à tous. Ses actions visent à soutenir les enfants et leurs familles et à favoriser leur autonomie, par l'accès à l'éducation et à la protection. Créée par Sœur Emmanuelle en 1980, Asmae poursuit son action dans le respect des valeurs de confiance, d'écoute et de réciprocité héritées de sa fondatrice.

II- « LA CHRYSALIDE » : CENTRE MATERNEL ET CRECHE D'ASMAE

Pour aider les jeunes mères en difficultés et leurs enfants en bas âge, premières victimes de la précarité, Asmae est impliquée en France à travers un établissement composé d'un centre mère enfant et d'une crèche basés à Bobigny (93).

Le centre maternel « La Chrysalide » a pour principe de soutenir de jeunes mères en rupture sociale pour qu'elles puissent construire une relation sécurisante avec leur enfant. A la crèche familiale « L'île aux enfants », qui accueille également des enfants de la ville de Bobigny, une attention individualisée est portée aux besoins de chaque enfant en lien étroit avec ses parents.

Les postes s'exerceront au sein du centre maternel, l'équipe de la crèche étant complète.

III-MISSIONS

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire vous :

- Participez à l'accompagnement des jeunes mères dans le processus d'autonomisation ;
- Soutenez la construction du lien mère-enfant ;
- Réalisez un suivi et un accompagnement socio-éducatif, un soutien à la parentalité et un travail de remobilisation des bénéficiaires ;
- Mettez en place des projets en lien avec les partenaires locaux ;
- Animez des ateliers à médiation et des actions collectives en direction des mères et des enfants.

IV – PROFIL REQUIS

- Expérience souhaitée 3 ans minimum ;
- Capacité d'observation, d'écoute et de réflexion sur sa pratique professionnelle (supervision institutionnelle) ;
- Bonnes compétences rédactionnelles ;
- Sens du travail en équipe.



V- MODALITES PRATIQUES

I Contrat à Durée Déterminée à terme imprécis :

Prise de poste : à partir de mi-mai

Durée minimale (remplacement de congé maternité): durée du congé maternité

I Contrat à Durée Déterminée :

Prise de poste : à partir de septembre

Durée : 1 an, renouvelable (remplacement formation longue durée)

Horaires : en journée et soirée, parfois le week-end

Lieu de travail : 6 rue Perron – 93 000 Bobigny

Convention Collective 66

Prime à l'embauche

Autres avantages : Tickets-restaurant d'une valeur faciale de 8€ (dont 60% pris en charge par Asmae), mutuelle (prise en charge à hauteur de 70% par Asmae), prise en charge des abonnements au réseau des transports publics.

VI- COMMENT POSTULER ?

Nous vous remercions de nous envoyer votre CV et lettre de motivation manuscrite à l'attention de Catherine VALADAUD, cheffe de service, cvaladaud@asmae.fr .